

# LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES DU PERIMETRE DU SAGE DE LA SENSÉE

*Pour mieux connaître les espèces invasives du territoire*



INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
NORD - PAS-DE-CALAIS  
pour

L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE LA SENSÉE

## PREAMBULE

### Glossaire

**Espèce indigène/autochtone** : Espèce qui vit naturellement dans le pays (ou la région) considéré(e)

**Espèce exotique/allochtone/exogène** : Espèce qui n'appartient pas à un pays (ou la région) considéré(e)

**Espèce importée** : « Espèce ayant surpassé grâce à l'action de l'homme une barrière géographique majeure intra ou intercontinentale. Lorsqu'il s'agit d'une importation volontaire par l'homme, l'espèce est confinée dans des espaces clos (aquariums, cultures, zoos...). Il peut s'agir également d'une importation involontaire (via l'eau de ballast bien souvent) : l'espèce peut alors disparaître rapidement ou se maintenir temporairement dans le milieu où elle a été importée. On la qualifie alors d'espèce acclimatée tant qu'elle ne s'y reproduit pas. » (Richardson et al. 2000)

**Espèce introduite** : « Espèce importée que l'on trouve à l'état sauvage (après importation volontaire ou non) mais dont les populations ne parviennent ni à augmenter leurs effectifs ni même à se maintenir dans le temps (à moins d'introductions répétées par l'homme) du fait d'une reproduction sans succès ou insuffisante. » (Williamson & Fitter, 1996)

Au cours des cinq derniers siècles, l'Homme a introduit (volontairement ou non) un nombre d'espèces animales et végétales dans la totalité ou presque des écosystèmes de la planète. Cependant, depuis la révolution industrielle (milieu du XIX<sup>e</sup> siècle), le phénomène d'introduction a augmenté de façon exponentielle : l'aquaculture, les déplacements humains, les constructions... sont des moyens de dispersion qu'utilisent des espèces, au départ endémiques, pour coloniser d'autres milieux parfois trop fragiles et inaptes à accueillir des animaux ou des végétaux ayant une faculté de colonisation démesurée.

Depuis les cinquante dernières années, c'est le commerce international qui joue le rôle principal de vecteur de dispersion des espèces. L'introduction se termine souvent par la destruction des individus transportés dans un nouveau milieu car la plupart des organismes n'arrivent pas à s'adapter à un nouveau climat ou à de nouveaux « voisins » : néanmoins, certains réussissent à subsister (elle est acclimatée). Plus tard, si l'espèce s'est suffisamment adaptée à ses nouvelles conditions environnementales, elle sera même capable de se reproduire : on parle alors de naturalisation. C'est à partir de ce moment que l'espèce peut réellement causer du tort à son nouvel environnement et à la biodiversité autochtone, inadaptés à sa présence trop importante.

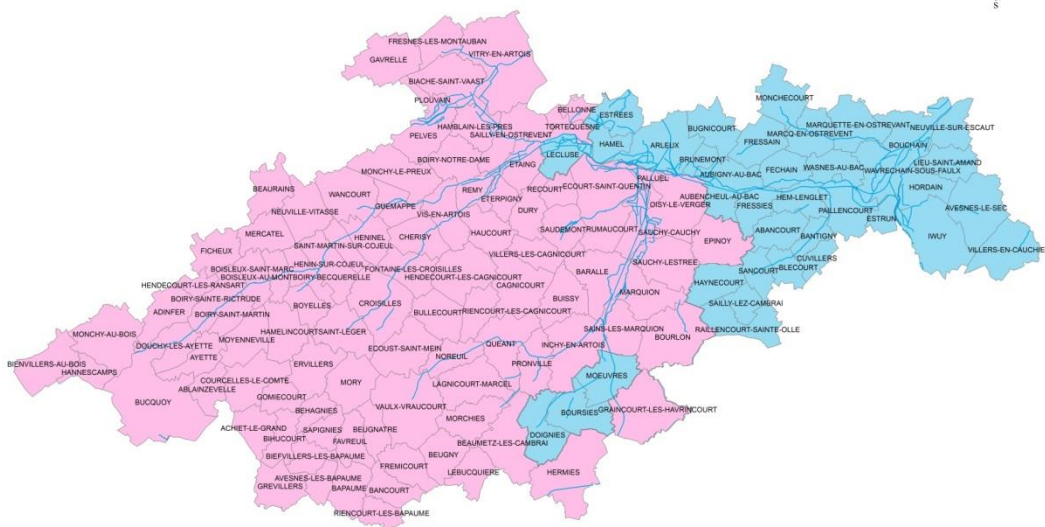
### Tous concernés par la biodiversité

A l'heure actuelle où le problème de la biodiversité présente un enjeu mondial, la prise en compte par chaque citoyen est une nécessité. La localisation des espèces exotiques envahissantes peut être communiquée rapidement aux organismes compétents pour les aider à agir en conséquence de l'état des lieux, qui peut être tenu à jour en permanence. Ce livret propose à chaque personne de devenir acteur dans la protection de cette biodiversité fragile du périmètre du SAGE de la Sensée, en s'informant brièvement sur les espèces invasives susceptibles d'être rencontrées puis, dans un second temps, en permettant de connaître les milieux colonisés par les espèces invasives observées.

La première partie de ce livret est consacrée à la description des espèces animales invasives et préoccupantes sur le bassin versant de la Sensée. Les espèces végétales exotiques envahissantes du secteur seront définies en seconde partie pour permettre une meilleure identification. Aujourd'hui, tout le monde devrait se sentir concerné par la protection de l'environnement. C'est pourquoi vous trouverez les coordonnées de l'Institution en dernière page, permettant de garder à jour la localisation des espèces invasives au sein du périmètre du SAGE Sensée.

# MISE EN SITUATION

## Le périmètre du SAGE de la Sensée



0 5 10 Kilomètres  
 Institution Interdépartementale Nord-Pas-de-Calais  
 pour l'aménagement de la vallée de la Sensée  
 Source: BD CARTO  
 Juin 2011

— Réseau hydrographique  
**Départements:**  
 Nord  
 Pas-de-Calais

Au sein du bassin versant de la Sensée, plusieurs espèces exotiques ont pu être recensées depuis ces dernières années. Ce livret propose une liste non exhaustive des espèces exotiques animales et végétales ayant une forte capacité de colonisation qui ont pu être remarquées récemment sur le secteur concerné. Celui-ci a été établi grâce au cumul des informations recensées par les organismes compétents dans un but d'informer et de sensibiliser les particuliers et utilisateurs des zones aquatiques et humides à la problématique de l'introduction d'espèces invasives, qui représente aujourd'hui la deuxième cause de la réduction de la biodiversité (derrière la destruction des habitats, pour en savoir plus : « Inventaire des espèces exotiques envahissantes du bassin versant de la Sensée » réalisé par A. HERBICH, 2015).

Même si le Rat musqué (*Ondatra zibethicus*) et le Rat sumulut (*Rattus norvegicus*) détiennent les trophées des espèces exotiques les plus nocives à l'environnement (modification des écosystèmes, prédation excessive...) et à l'Homme (destruction des berges, porteurs de maladies infectieuses...), d'autres espèces, même végétales, n'en sont pas moins préoccupantes.

# Le Rat Surmulot

*Rattus norvegicus* (Berkerhout, 1769)

**Attention aux parasites.**

## Caractéristiques physiques

Longueur du corps : 20 – 28 cm  
Longueur de la queue : 17 – 23 cm  
Poids : 300 - 500 g (maxi 800 g)

## Alimentation

Omnivore opportuniste : graines, déchets domestiques, petits organismes vivants... Il lui arrive de s'attaquer aux membres de son espèce en cas d'insuffisance



## Effets néfastes

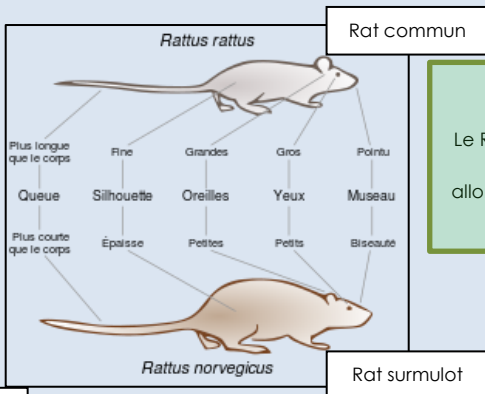
Sa forte présence provoque une diminution des populations de certaines plantes menacées et de certaines proies endémiques. Il présente aussi une compétition avec d'autres rongeurs autochtones comme le Grand campagnol.

Sur l'Homme, il agit comme un vecteur de parasites et de maladies. Il cause aussi des dégâts sur les habitations ou autres structures.

## Habitat et localisation

Originnaire d'Extrême Orient, le Rat surmulot peut s'habituer à tous les milieux présentant les conditions de vie minimales (eau, chaleur etc.) mais il préfère de loin les endroits riches en nourriture comme les champs ou les amoncellements d'ordures. Cet animal nocturne apprécie également de creuser des tunnels à travers les berges ou même les murs pour s'y cacher et se reposer pendant la journée.

Au sein du bassin versant de la Sensée, cette espèce montre une forte concentration aux alentours des canalisations et des égouts en milieu urbain. Elle reste cependant très présente sur tout le territoire agricole.



## Signes de distinction

Le Rat surmulot présente un dos brun ainsi qu'un ventre plutôt blanc. Il possède un cou très court, une tête assez fine et allongée ainsi que de petites oreilles. On peut remarquer une allure robuste et musclée.

# Le Rat Musqué

**Attention aux parasites.**

*Ondatra zibethicus* (Linnaeus, 1766)

## Caractéristiques physiques

Longueur du corps : 25 - 40 cm  
Longueur de la queue : 20 - 30 cm  
Poids : 0,6 – 2,5 kg

## Alimentation

Principalement herbivore (95% de l'alimentation). Il mange parfois des mollusques, des crustacés ou des amphibiens, parfois même de petits poissons.



## Effets néfastes

La compétition avec d'autres espèces autochtones ainsi que la dégradation des milieux suffisent à lui donner le nom d'espèce nuisible. Le plus gros problème posé par le Rat Musqué est sa capacité de colonisation, induite par de grandes facultés de déplacements et de conditions de vie peu exigeantes.

Le Rat Musqué est **porteur de maladies** et provoque des dégâts agricoles et à la faune présente sur son territoire (destruction de frayères, perte d'eau dans les étangs...).

## Habitat et localisation

Le Rat Musqué est un rongeur originaire d'Amérique du Nord. On l'observe près des plans d'eau douce à courant faible (marais, eaux stagnantes...). Il creuse des huttes dans les berges pour avoir un lieu tranquille où il peut manger. Elles sont généralement fabriquées avec de la boue et de la végétation.



Il s'agit d'une espèce crépusculaire très répandue sur le bassin et il n'est plus rare de l'observer dans tous les types de plans d'eau. Les concentrations sont encore plus importantes autour des marais au Nord et à l'Est du périmètre.



## Signes de distinction

L'espèce est reconnaissable par une queue plate et des pattes antérieures palmées. Sa présence est remarquée par les huttes ou les terriers creusés dans les berges. On peut d'ailleurs constater les empreintes des pattes postérieures ou de sa queue dans la boue.



# La Bernache du Canada

**Évitez d'acheter cette espèce.**

*Branta canadensis* (Linnaeus, 1758)

## Caractéristiques physiques

Longueur du corps : 90 - 100 cm

Envergure : 160 - 180 cm

Poids : 3,5 - 5 kg

## Alimentation

Exclusivement végétarien : racines, fruits, céréales, plantes aquatiques...



## Effets néfastes

La Bernache du Canada est principalement nuisible à cause des hybridations qu'elle peut créer avec des espèces exotiques comme la Bernache nonnette ou avec des espèces autochtones comme l'Oie cendrée. Elle provoque aussi des dégâts sur les pontes d'amphibiens ou de poissons par piétinement, surtout en cas de population dense.

Elle est aussi la cause de dégâts sur les cultures, en particulier lorsqu'elle trouve un terrain récemment semé.

## Habitat et localisation

Comme son nom l'indique, l'espèce est originaire d'Amérique du Nord. La Bernache canadienne affectionne les zones humides où elle peut trouver des refuges dans les herbiers. Il est fréquent de la retrouver dans des pâtures ou même dans les jardins d'habitations.

Introduite pour la chasse, cette Bernache reste relativement peu présente au sein du bassin versant de la Sensée. On l'observe plus facilement sur les littoraux de la côte d'Opale, de la Somme jusqu'au littoral dunkerquois. Si vous souhaitez tout de même en acquérir en tant qu'espèce ornementale, soyez bien vigilant à ne pas la laisser s'enfuir de chez vous car ses capacités de dispersion et de prolifération pourraient engendrer d'importantes modifications des milieux.



## Signes de distinction

La Bernache du Canada présente la morphologie d'une oie. De couleur brunâtre sur le dos et blanc sur le ventre, on remarque un cou et une tête noire, de même que le bout de sa queue et ses pattes. En vol, les groupes se disposent en « V » pour profiter d'un aérodynamisme leur permettant de moins se fatiguer.

## La Tortue de Floride

**Évitez d'acheter cette espèce.**

*Trachemys scripta* (Schoepff, 1792)

### Caractéristiques physiques

Longueur : 10 cm pour le mâle (max. 20 cm)

17 cm pour la femelle (max. 30 cm)

Poids : 1 – 2 kg

### Alimentation

Principalement herbivore. Un tiers environ du régime alimentaire est carnivore et piscivore (tendance nécrophage).



### Effets néfastes

La présence de la Tortue de Floride engendre de nombreux problèmes environnementaux. La prédation excessive sur les poissons et les amphibiens contribue à la disparition de certaines espèces endémiques, tandis que le transport de la salmonellose participe à la disparition des espèces en compétition (Cistude d'Europe, Tortue Lépreuse... quoiqu'absentes sur le bassin de la Sensée).

A l'Homme, la salmonellose peut aussi être transmise, ce qui provoque des dysfonctionnements du système digestif, des malaises, des nausées... L'espèce est considérée comme nuisible et son importation est strictement interdite. L'achat de la tortue en tant qu'espèce ornementale devient de plus en plus controversé grâce à la prise en compte de l'état actuel de la biodiversité.

### Habitat et localisation

Cette sous-espèce américaine de tortue apprécie particulièrement les sources de chaleur et présente une activité diurne. Dans le bassin, on le retrouve surtout dans les milieux où elle a été relâchée (elle n'arrive pas à se reproduire sous nos latitudes : elle n'est pas naturalisée). On peut la trouver dans les plans d'eau assez profonds et vaseux, ce qui lui permet de se cacher des prédateurs potentiels.

Dans le périmètre du SAGE, la Tortue de Floride aurait été localisée dans plusieurs plans d'eau : marais d'Arleux, étang de Vitry-en-Artois (où des œufs non fécondés ont été observés)... la population semble concentrée près des grandes villes, ce qui paraît logique lorsqu'on sait qu'elle est uniquement présente à cause d'introductions.



### Signes de distinction

La tâche rouge de chaque côté de la tête est tout à fait typique de l'espèce (ainsi que les lignes jaunes réparties sur le cou ou les pattes). La queue plus longue et les griffes recourbées indiquent que l'individu est de sexe masculin.

# Le Silure Glane

*Silurus glanis* (Linnaeus, 1758)

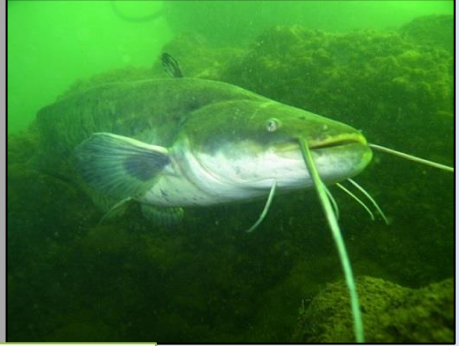
**Ne l'introduisez pas dans un nouveau milieu.**

## Caractéristiques physiques

Longueur : 1 – 2 m (jusque 5 m)  
Poids : 30 – 40 kg en France (jusque 250 kg)  
Les plus gros spécimens vivent en Europe centrale

## Alimentation

Omnivore à dominante carnivore (organismes benthiques, poissons, amphibiens...). Il lui arrive de s'attaquer aux oiseaux et aux mammifères.



**Période du frai : mai - juin**

## Effets néfastes

La prédation sur beaucoup d'espèces est le facteur principal des nuisances portées à l'environnement. La compétition inégale avec les autres poissons prédateurs induit une modification des aires de distribution voire la disparition de certaines espèces endémiques ou introduites (comme le Sandre, présent en France depuis le XX<sup>e</sup> siècle).

Le Silure Glane présente une prédation excessive sur les espèces d'intérêt halieutique, c'est-à-dire qu'il peut nuire à l'équilibre complet de l'écosystème à long terme. Il n'est cependant plus cité dans la liste des espèces nuisibles (Art. R432-5 du Code de l'Environnement).

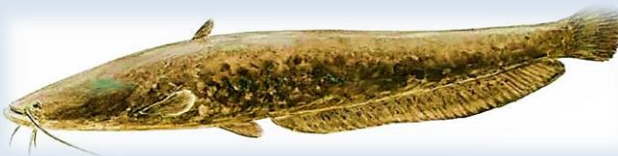
## Habitat et localisation

Cette espèce typique d'Europe centrale apprécie les eaux stagnantes et troubles. On peut le qualifier de grand prédateur des fonds obscurs, présentant des similarités comportementales avec le Brochet. Thermophile, on le retrouve souvent en groupe et chasse surtout la nuit.

Dans le bassin versant de la Sensée, on peut le trouver dans les canaux et dans quelques plans d'eau (canal du Nord, de la Sensée, marais d'Arleux...). Même si on ne peut parler d'invasion à l'état actuel, il s'agit d'une espèce préoccupante car elle peut rapidement modifier son milieu de vie en cas de population trop concentrée.

## Signes de distinction

Le Silure présente une allure trapue en même temps qu'un corps allongé. Sa peau très visqueuse ne porte pas d'écaille. Il porte six barbillons (deux plus grands sur la mâchoire supérieure) qui lui permettent de ressentir les ondes créées par ses proies. La forme de sa queue (longue nageoire anale), son dos foncé et son ventre jaunâtre participent à une identification formelle de l'espèce.





## Le Poisson-chat

*Ameiurus melas* (Rafinesque, 1820)

**Ne l'introduisez pas dans un nouveau milieu.**

### Caractéristiques physiques

Longueur : 15 – 30 cm (jusque 50 cm)

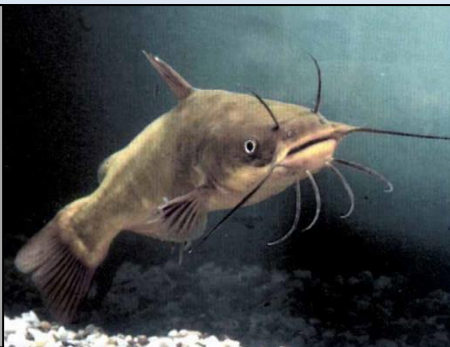
Poids : 100 – 200 g (jusque 1,5 kg)

Les plus gros spécimens vivent aux Etats -Unis

**L'appellation « poisson-chat » désigne scientifiquement l'ordre des Siluriformes, soit 2500 à 3000 espèces différentes.**

### Alimentation

Omnivore, il s'attaque aussi bien aux planctons qu'aux poissons (ainsi que les mollusques, crustacés...).



**Période du frai : mai - juin**

### Effets néfastes

Le Poisson-chat réduit les effectifs d'autres espèces en limitant les ressources alimentaires. La prédation excessive sur plusieurs espèces participe également au déséquilibre biologique. La compétition inégale avec les espèces endémiques provoque à terme leur disparition dans certains milieux.

Doté d'un appétit très vorace, les groupes d'individus épuisent rapidement les stocks de nourriture dans les milieux clos. Il est aussi vecteur de maladie (yersiniose) transmissible aux animaux comme à l'Homme. Le Poisson-chat fait partie de la liste des espèces nuisibles dans le Code de l'Environnement (Art R432-5).

### Habitat et localisation

Originnaire d'Amérique du Nord, ce poisson introduit en France en 1871 affectionne le fond des eaux chaudes et turbides regorgeant de flore aquatique. Il tolère parfaitement des variations de température très élevées (de 4°C à 36°C) ainsi que des faibles taux d'oxygène dissous. Les centrales nucléaires et leurs rejets thermiques ont joué un rôle majeur dans la prolifération des populations en France.

Les populations au sein du périmètre du SAGE restent encore limitées en nombre aujourd'hui. Localement, on peut trouver le Poisson-chat dans l'étang de Baralle ou d'autres plans d'eau où il a été introduit par l'Homme.

**Attention à son épine dorsale !**



### Signes de distinction

Sur ce poisson sans écaille, on peut distinguer huit barbillons autour de sa bouche. Ses nageoires pectorales et dorsale présentent un aiguillon (celui de la dorsale est venimeux). Sa tête aplatie est aussi très caractéristique du Poisson-chat.

## La Perche Soleil

*Lepomis gibbosus* (Linnaeus, 1758)

**Ne l'introduisez pas dans un nouveau milieu.**

### Caractéristiques physiques

Longueur : 8 – 20 cm (jusque 40 cm)  
Poids : 100 – 150 g (jusque 630 g)  
Les plus gros spécimens vivent aux Etats -Unis

### Alimentation

Carnivore vorace (larves, crustacés, vers, œufs, alevins...). Elle s'attaque parfois aux petits mollusques ou aux amphibiens juvéniles.



**Période du frai : mai - août**

### Effets néfastes

La prédation excessive sur les œufs et alevins engendre une diminution des effectifs autochtones et de la biodiversité locale. La Perche Soleil serait aussi à l'origine de la quasi-disparition d'un Cyprinidé endémique du Portugal.

Même si les effets directs sont encore mal démontrés, on peut supposer que l'espèce est capable d'engendrer de gros troubles biologiques en cas de surpopulation, même très localisée. La Perche soleil fait partie de la liste des espèces nuisibles dans le Code de l'Environnement (Art. R432-5).

### Habitat et localisation

D'origine Nord-américaine, ce poisson est arrivé en France en 1877 pour ses qualités ornementales. Comme la Perche commune, elle affectionne particulièrement les rivières à faible courant et tempérées. Active de jour, les observations se font surtout dans les « zones à brèmes » (eaux riches en végétaux et stagnantes).

Dans le bassin versant de la Sensée, l'espèce reste très peu présente, mais il faut néanmoins surveiller minutieusement l'état d'invasion potentiel. Sa présence a été avérée dans l'étang d'Aubenchoul-au-Bac ainsi que dans quelques plans d'eau aux alentours du secteur (Phalempin, Saint-Amand-les-Eaux...).



### Signes de distinction

L'espèce est facilement reconnaissable : ses couleurs vives allant du bleu au orange, ses deux nageoires dorsales réunies, sa forme aplatie latéralement... Le mâle porte également un point noir de chaque côté du corps, proche de ses ouïes, tandis que chez la femelle ce point sera plutôt rougeâtre.

# L'Écrevisse américaine

Sa pêche et sa consommation sont autorisées.

*Orconectes limosus* (Rafinesque, 1817)

## Caractéristiques physiques

Longueur : 8 – 11 cm

Poids : 80 – 115 g

**Ne pas confondre avec les espèces endémiques !**

## Alimentation

Omnivore. Elle préfère les petits mollusques et les plantes aquatiques, mais s'attaque aussi bien aux amorces des pêcheurs ou aux organismes morts, présents sur le fond.



Période de ponte : avril - mai

## Effets néfastes

Considérée comme une espèce indésirable et nuisible, l'Écrevisse américaine est susceptible de provoquer d'importants déséquilibres dans son milieu de vie : prédation excessive, compétition interspécifique... Elle est surtout vectrice d'un agent pathogène (« peste de l'écrevisse »), létale pour les écrevisses autochtones.

En creusant des galeries pour s'abriter, cette espèce très résiliente participe activement à l'érosion des berges. Elle tolère facilement des conditions environnementales difficiles.

## Habitat et localisation

Présente sur toute la métropole, cette écrevisse est originaire de Pennsylvanie. Elle vit généralement en milieux aquatiques calmes et profonds, mais sa capacité d'adaptation lui permet de coloniser tous types de plans ou de cours d'eau. On peut l'observer dans la plupart des milieux humides du bassin versant, et l'augmentation des effectifs semble désormais difficile à gérer.

Étant donné que sa pêche est autorisée, plusieurs personnes se prêtent à l'activité dans le but de la consommer (des restaurants ont d'ailleurs ajouté l'espèce à la carte) ou de la garder en aquarium. Il s'agit d'un bon moyen pour limiter la surpopulation locale, praticable par toute personne ayant un permis de pêche. Plusieurs sites Internet expliquent comment pêcher l'écrevisse efficacement (pensez également à bien les cuire avant de les manger). **ATTENTION A NE PAS CONFONDRE AVEC UNE ESPECE AUTOCHTONE !**

### Critères de détermination

- 1 rostre en forme de gouttière et aux bords parallèles
- 2 tâches rougeâtres sur les segments de l'abdomen
- 3 épines avant et après le sillon cervical
- 4 un ergot interne sur le carpopodite



[www.bourgogne-nature.fr/fichiers/guide-d-identification-des-ecrevisses-en-france-metropolitaine\\_1376296060.pdf](http://www.bourgogne-nature.fr/fichiers/guide-d-identification-des-ecrevisses-en-france-metropolitaine_1376296060.pdf)

## Signes de distinction

Le thorax (8 segments) porte trois paires de « pattes mâchoires » et cinq paires de « pattes marcheuses ». L'abdomen (6 segments) présente des taches brunes sur la face dorsale et des couleurs vives sur la queue.

## La Moule zébrée

*Dressena polymorpha* (Pallas, 1771)

**Évitez d'en manger.**

### Caractéristiques physiques

Longueur : 2,5 – 3,5 cm

### Alimentation

Elle est capable de se nourrir de toute sorte de matières organiques présentes dans l'eau : elle est organodétritophage



### Effets néfastes

En tant qu'espèce bio-accumulatrice, la Moule zébrée participe au transfert des éléments polluants au sein de chaîne trophique (métaux lourds, PCB...). Elle entre également en compétition avec les espèces endémiques en réduisant le taux de ressources alimentaires et l'espace pour se développer et se reproduire.

Sa grande capacité de pullulation entrave régulièrement l'utilisation des ouvrages comme les écluses ou les centrales hydrauliques. Avec une coquille fine et très coupante, il arrive que certains baigneurs se blessent en marchant dessus.

### Habitat et localisation

Son biotope de prédilection est l'eau stagnante des lacs, des canaux et des rivières. Cette espèce, originaire de la Mer Noire et de la Mer Caspienne, est capable de s'adapter à de gros changements de température mais reste cependant sensible à une concentration trop élevée de matières en suspension.

Au sein du bassin versant, on retrouve la Moule zébrée dans la plupart des milieux aquatiques (canaux, étangs...). Ses populations sont notamment très concentrées au niveau de l'écluse de Gœulzin. Sa consommation est déconseillée à cause de sa capacité à stocker les polluants.

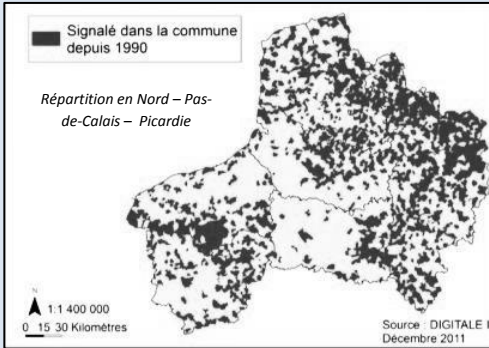


### Signes de distinction

Cette moule présente des rayures typiques sur la coquille : des traits blancs sont distinguables de part et d'autres de la coquille brune. Elle évolue parfois en formant un tas ressemblant étrangement à un fond récifal.

Plantez des espèces ligneuses (aulne, saule...)

*Reynoutria japonica* (Houtt. 1777)



Floraison : août - octobre

## Effets néfastes

Les stratégies de monopolisation de l'espace par les Renouées provoquent l'apparition d'herbiers qui s'étendent rapidement et un remplacement de la flore autochtone. A terme, cela conduit à la disparition des espèces indigènes en agissant sur les ressources (espace, eau...). Une berge couverte de Renouées rend difficile la réinstallation d'une ripisylve car les jeunes plants présentent des difficultés à se développer. De plus, le système racinaire peu développé des Renouées (en dehors des rhizomes) contribue à l'érosion des berges. Ce phénomène est accentué en hiver lorsque les parties aériennes meurent, laissant les rives à nu.

## Habitat et localisation

Originnaire d'Asie orientale, la Renouée du Japon (ainsi que la Renouée de Sakhaline et la Renouée de Bohême) est très présente au niveau national et son éradication semble aujourd'hui impossible. Il existe seulement des moyens de lutte contre son expansion.



Au sein du périmètre du SAGE de la Sensée, ces trois espèces de Renouées asiatiques (difficiles à différencier) sont aussi largement répandues. La plantation d'espèces autochtones à croissance rapide (qui « volera » la lumière solaire aux Renouées) ainsi que des fauches régulières (une à deux fois par mois) restent les meilleures méthodes à mettre en place pour contrer le développement de ces espèces désormais bien ancrées sur le territoire.

## Signes de distinction

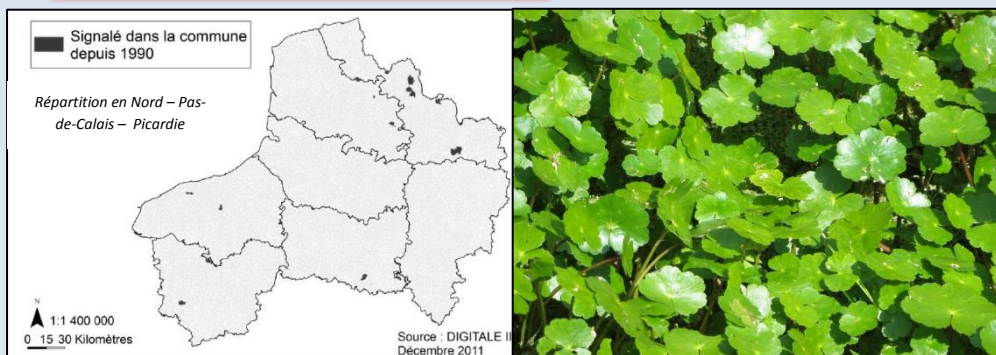
Ces plantes vivaces présentent des massifs denses d'une hauteur pouvant atteindre 4 mètres. Les tiges vertes et rouges sont creuses et cassantes. Les petites fleurs blanches apparaissent en fin de période estivale et sont généralement organisées en grappe.



## L'Hydrocotyle fausse-renoncule

*Hydrocotyle ranunculoides* (L. f. 1782)

**Prévenez – nous si vous en voyez dans le secteur.**



**Floraison : août - octobre**

### Effets néfastes

La capacité de cette espèce à se développer rapidement et abondamment induit une modification des propriétés hydrologiques des cours d'eau. Le tapis dense qu'elle crée nuit directement aux populations d'autres espèces indigènes (poissons, amphibiens, végétaux...). En fait, cela peut provoquer une diminution du taux d'oxygène dissout dans l'eau à cause de la barrière qu'elle présente entre la lumière du soleil et l'eau.

### Habitat et localisation

L'Hydrocotyle fausse-renoncule (à ne pas confondre avec l'Ecuelle d'eau qui est autochtone) est originaire d'Amérique du Nord. L'espèce est souvent observée dans de petits cours d'eau à faible débit, mais on peut aussi la retrouver dans différents types de plans d'eau stagnante. Dans le bassin Artois-Picardie, elle reste peu dispersée.

Au sein de notre secteur, cette plante a récemment été aperçue dans le Trinquise entre Biache-Saint-Vaast et Saily-en-Ostrevent, mais il est tout à fait possible qu'elle se soit propagée dans d'autres cours d'eau. La méthode la plus efficace pour contrer son expansion est probablement l'arrachage manuel, en prévenant les risques de contamination à travers le cours d'eau (à l'aide de grilles en aval, en guise de filtre, par exemple).



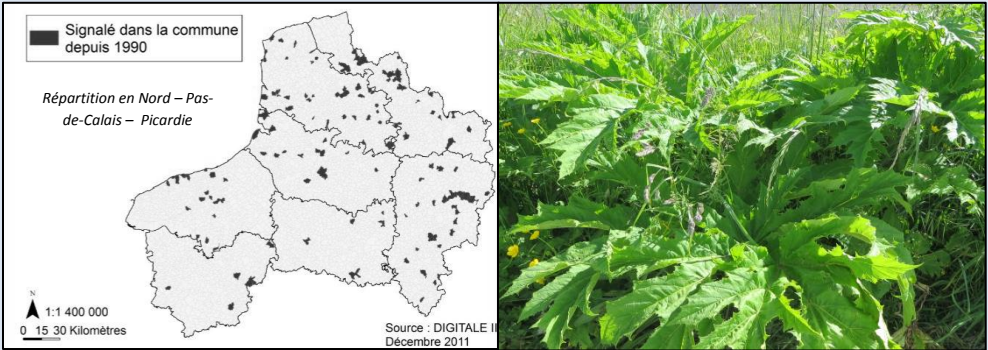
### Signes de distinction

Il s'agit d'une plante amphibie munie de feuilles arrondies, lobées, cordées à la base et d'un diamètre de 2 à 6 centimètres. Souvent flottantes, ces feuilles sont portées par des pétioles robustes de 1 à 3 millimètres de diamètre. Des petites fleurs blanches ou verdâtres apparaissent d'août à octobre. Les tiges sont munies aux nœuds de racines solides et allongées (une dizaine de centimètres).

## La Berce du Caucase

**Attention à sa sève toxique.**

*Heracleum mantegazzianum* (Som. et Lev. 1895)



**Floraison : Juin - juillet**

### Effets néfastes

La Berce du Caucase est principalement crainte à cause de sa sève : celle-ci contient des protéines activées par la lumière du soleil qui provoquent des brûlures et lésions en cas de contact avec la peau. Les cloques et les rougeurs n'apparaissent qu'au bout de deux ou trois jours et peuvent parfois être graves.

### Habitat et localisation

Comme son nom vernaculaire l'indique, cette plante est originaire du Caucase (Nord-Est de la Turquie). On la retrouve principalement au bord des axes alluviaux mais il n'est pas rare de l'observer le long des autoroutes ou dans les fossés longeant les champs.

Dans le bassin versant de la Sensée, la Berce du Caucase est présente le long du canal au niveau des communes de Brunémont mais aussi de Pelves. D'autres massifs peuvent être présents mais cela reste peu probable (plante facilement reconnaissable donc rapidement détectée).



### Signes de distinction

La Berce du Caucase peut mesurer jusqu'à 3,5 mètres de haut et présente une tige épaisse et creuse pouvant mesurer 10 centimètres de diamètre. Ses feuilles sont profondément découpées en 3 ou 5 divisions et bordées de dents aiguës. Ses fleurs blanches sont disposées en ombelles constituées de 50 rayons et peuvent atteindre 50 centimètre de diamètre.

## Le Bambou commun

**Évitez d'en planter.**

*Bambusa vulgaris* (Schrad. ex Wendl. 1810)

*Données insuffisantes sur la répartition.*

### Floraison particulière :

**Les facteurs déclenchant la floraison sont méconnus. Cependant, certaines espèces ont démontré que la plante pouvait mourir après la floraison.**



### Effets néfastes

Le Bambou est une plante très résistante à la plupart des aléas météorologiques : il peut résister à une température au-dessous de 0°C pendant plusieurs mois. Cette plante est également capable de coloniser rapidement des zones alentours au détriment des espèces autochtones.

### Habitat et localisation

Ses capacités à se développer dans les milieux humides (parfois jusqu'à 30 centimètres par jour) peut mener à terme à une véritable bamboueraie si aucune gestion n'est menée. Originaires d'Asie, elle est principalement utilisée comme espèce ornementale. Même si la plante a besoin de beaucoup d'eau pour bien se développer, elle est aussi capable de supporter des épisodes de sécheresse intense.

Au sein du périmètre du SAGE de la Sensée, on retrouve le Bambou dans beaucoup de milieux humides. Les huttes de chasse (zone des marais au nord du secteur) sont les premières à utiliser cette plante, mais il n'est pas rare d'en trouver à proximité des habitations. Même s'il ne s'agit pas encore d'un cas avéré d'invasion, il faut considérer au plus tôt cette plante qui risque de proliférer rapidement autour de nos étangs.



### Signes de distinction

Le Bambou commun présente des feuilles élançées d'un vert plutôt pâle très caractéristiques. A maturité, il peut mesurer jusqu'à 10 mètres de haut, son tronc jaunit en vieillissant et à des facultés impressionnantes en terme de solidité. Plusieurs constructions sont d'ailleurs fabriquées à partir de cette plante (échafaudages par exemple).

## Sources des informations :

- « Les plantes exotiques envahissantes présentes dans le nord-ouest de la France », Conservatoire Botanique de Bailleul :  
[http://www.cbnbl.org/IMG/pdf/Brochure\\_EEE\\_CBNBL.pdf](http://www.cbnbl.org/IMG/pdf/Brochure_EEE_CBNBL.pdf)
- « Les plantes invasives dans le nord-ouest de la France : enjeux de biodiversité, enjeux de société », Conservatoire Botanique de Bailleul, Décembre 2007 :  
[http://www.cbnbl.org/IMG/pdf/jouet\\_NS\\_Invasives.pdf](http://www.cbnbl.org/IMG/pdf/jouet_NS_Invasives.pdf)
- « Évolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et disparitions », M. Pascal, O. Lorvelec, J.-D. Vigne, P. Keith & P. Clergeau, coordonnateurs, Institut National de la Recherche Agronomique, Centre National de la Recherche Scientifique, Muséum National d'Histoire Naturelle  
<http://inpn.mnhn.fr/docs/inventaires/rapport.pdf>
- « Les espèces animales et végétales susceptibles de proliférer dans les milieux aquatiques et subaquatiques, Bilan à l'échelle du Bassin Artois-Picardie », octobre 2002 :  
<http://www.eau-artois-picardie.fr/IMG/pdf/rapport.pdf>
- « Connaissance des milieux », document de travail Octobre 2012 :  
[http://www.gesteau.eaufrance.fr/sites/default/files/connaissance\\_milieux.pdf](http://www.gesteau.eaufrance.fr/sites/default/files/connaissance_milieux.pdf)
- « Les espèces exotiques végétales invasives des milieux aquatiques et humides du bassin Artois-Picardie », Agence de l'Eau Artois-Picardie, 2005 :  
[www.eau-artois-picardie.fr/IMG/pdf/Flore-4.pdf](http://www.eau-artois-picardie.fr/IMG/pdf/Flore-4.pdf)
- « Les espèces exotiques animales invasives des milieux aquatiques et humides du bassin Artois-Picardie », Agence de l'Eau Artois-Picardie, 2005 :  
<http://www.eau-artois-picardie.fr/IMG/pdf/Faune-2.pdf>
- « Espèces végétales exotiques envahissantes », Observatoire de la Biodiversité NPDC, 2011 :  
[http://www.observe-toire-biodiversite-npdc.fr/fichiers/documents/fiches/2011/especes\\_exotiques\\_envahissantes\\_vegetales.pdf](http://www.observe-toire-biodiversite-npdc.fr/fichiers/documents/fiches/2011/especes_exotiques_envahissantes_vegetales.pdf)
- « Espèces animales exotiques envahissantes », Observatoire de la Biodiversité NPDC, 2011 :  
[http://www.observe-toire-biodiversite-npdc.fr/fichiers/documents/fiches/2011/especes\\_exotiques\\_envahissantes\\_animales.pdf](http://www.observe-toire-biodiversite-npdc.fr/fichiers/documents/fiches/2011/especes_exotiques_envahissantes_animales.pdf)
- « 100 of the World's Worst Invasive Alien Species », Invasive Species Specialist Group :  
[http://issg.org/worst100\\_species.html](http://issg.org/worst100_species.html)
- Fiches techniques des espèces aquatiques :  
<http://www.aquaportail.com>
- Fiches descriptives et localisation des espèces :  
<http://inpn.mnhn.fr/espece>
- Données cartographiées, informations sur la structure :  
<http://sage-sensee.fr>
- FOURNIER, A. [coord]. 2000. « Les Mammifères de la Région Nord - Pas-de-Calais. Distribution et écologie des espèces sauvages et introduites », Le Héron 33, numéro spécial
- « Gestion des espèces végétales exotiques envahissantes des milieux humides » Web-conférence de professionnels organisée par IDEAL-CONNAISSANCES, mai 2015
- « La Journée de l'Observatoire de la Biodiversité », conférences de professionnels aux Prés du Hem, Armentières, juin 2015
- « Synthèse et réflexions sur des définitions relatives aux invasions biologiques », Jessica THEVENOT, MNHN, 2013  
[http://spn.mnhn.fr/spn\\_rapports/archivage\\_rapports/2013/SPN%202013%20-%2015%20-%20Rapport\\_Definitions\\_EEE.pdf](http://spn.mnhn.fr/spn_rapports/archivage_rapports/2013/SPN%202013%20-%2015%20-%20Rapport_Definitions_EEE.pdf)
- « Les espèces exotiques envahissantes dans les milieux humides, connaissances pratiques et expériences de gestion ». vol.1 et 2 - collection Comprendre pour Agir – ONEMA, Mai 2015  
Volume 1 : <http://www.onema.fr/IMG/pdf/EEE-Vol2complet.pdf>  
Volume 2 : <http://www.onema.fr/IMG/pdf/EEE-Vol1-complet.pdf>

## **Sources des illustrations :**

Rat surmulot : 1. [Especesinvasives.re](http://Especesinvasives.re) ; 2. [www.deratisation.org](http://www.deratisation.org)

Rat musqué : 1. [Oncfs.gouv.fr](http://Oncfs.gouv.fr) ; 2 et 3. [www.csaffluents.qc.ca](http://www.csaffluents.qc.ca)

Bernache du Canada : 1. [www.all-free-photos.com](http://www.all-free-photos.com) ; 2. [www.oncfs.gouv.fr](http://www.oncfs.gouv.fr)

Tortue de Floride : 1. [www.sologne-nature.org](http://www.sologne-nature.org) ; 2. [www.tortuedoc.fr](http://www.tortuedoc.fr)

Silure glane : 1. [www.musees-midi-pyrenees.fr](http://www.musees-midi-pyrenees.fr) ; 2. [www.federationpeche.fr](http://www.federationpeche.fr)

Poisson-chat : 1 et 2 : [www.aquaportail.com](http://www.aquaportail.com)

Perche soleil : 1. [www.aquaportail.com](http://www.aquaportail.com) ; 2. [www.esoxiste.com](http://www.esoxiste.com)

Ecrevisse américaine : 1. [www.aquaportail.com](http://www.aquaportail.com) ; 2. [www.bourgogne-nature.fr](http://www.bourgogne-nature.fr)

Moule zébrée : 1. [www.seapics.com](http://www.seapics.com) ; 2. [www.libertaddigital.com](http://www.libertaddigital.com)

Renouée du Japon : 1. [www.tela-botanica.org](http://www.tela-botanica.org) ; 2. Photo personnelle

Hydrocotyle fausse-renoncule : 1. Photo personnelle ; 2. [www.tela-botanica.org](http://www.tela-botanica.org)

Berce du Caucase : 1. Photo personnelle ; 2. Photo personnelle

Bambou commun : 1. [www.inpn.mnhn.fr](http://www.inpn.mnhn.fr) ; 2. [www.bambou-france.com](http://www.bambou-france.com)

Répartitions des espèces : P. 12, 13, 14 : [www.cbnbl.org](http://www.cbnbl.org)

- *Pour vous assurer d'une identification formelle d'un végétal, rendez-vous sur le site Internet : [www.tela-botanica.org](http://www.tela-botanica.org)*
  
- *Si vous constatez une espèce exotique au sein du périmètre du SAGE Sensée ou aux alentours :*

**INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
NORD-PAS-DE-CALAIS  
pour  
L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE LA SENSEE**

262 rue d'Albergotti Douai 59500 France

Tél : 03 59 73 33 30 – Courriel : [institution5962sensee@cg59.fr](mailto:institution5962sensee@cg59.fr)

